



# SOMMAIRE

<b>CHAPITRE 1   L'ENTREPRISE ET SON ENVIRONNEMENT</b>	<b>13</b>
1. DÉFINITION DE L'ENTREPRISE	14
2. LES FONCTIONS DE L'ENTREPRISE	14
3. TYPOLOGIE DES ENTREPRISES	15
4. LES THÉORIES DE L'ENTREPRISE	15
5. L'ENVIRONNEMENT DE L'ENTREPRISE	16
<b>CHAPITRE 2   NOTIONS DE MANAGEMENT</b>	<b>27</b>
1. DÉFINITIONS	28
2. LES NIVEAUX DE MANAGEMENT	28
3. LES STYLES DE MANAGEMENT	29
4. LA MOTIVATION ET L'ANIMATION DE L'ÉQUIPE	30
<b>CHAPITRE 3   LES FORMES DE COMMERCE</b>	<b>39</b>
1. LE COMMERCE ASSOCIÉ : LES GROUPEMENTS COOPÉRATIFS	40
2. LE SYSTÈME CONTRACTUEL : LA FRANCHISE	40
3. LE COMMERCE INTÉGRÉ : LE SUCCURSALISME	41
4. LE COMMERCE INDÉPENDANT	41
5. LA COMMISSION-AFFILIATION	41
<b>CHAPITRE 4   LA NOTION DE RESPONSABILITÉ</b>	<b>45</b>
1. LA RESPONSABILITÉ CIVILE	46
2. LA RESPONSABILITÉ PÉNALE	49
<b>CHAPITRE 5   LES FORMES JURIDIQUES DE L'ENTREPRISE</b>	<b>55</b>
1. LES ENTREPRISES INDIVIDUELLES	56
2. LES SOCIÉTÉS	59

<b>CHAPITRE 6   LA NOTION DE CONTRAT</b>	<b>75</b>
1. DÉFINITION ET CLASSIFICATION DES CONTRATS	76
2. LA FORMATION DES CONTRATS	77
3. L'EXÉCUTION DU CONTRAT	78
<b>CHAPITRE 7   LES RELATIONS INDIVIDUELLES DE TRAVAIL</b>	<b>87</b>
1. LE CONTRAT DE TRAVAIL	88
2. LES DROITS ET LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR	89
3. LE TEMPS DE TRAVAIL	91
4. LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL	92
5. LE CONSEIL DE PRUD'HOMMES	93
<b>CHAPITRE 8   LES RELATIONS COLLECTIVES DE TRAVAIL</b>	<b>99</b>
1. LE CSE (COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE)	100
2. LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX (DS) ET REPRÉSENTANTS DE SECTION SYNDICALE (RSS)	102
3. LA NÉGOCIATION COLLECTIVE ET LA GESTION DES CONFLITS	102
<b>CHAPITRE 9   LA RÈGLEMENTATION DE LA PROFESSION D'ESTHÉTICIEN(NE)</b>	<b>111</b>
1. ORGANISATION DE LA PROFESSION	112
2. L'ENCADREMENT DES ACTIVITÉS DE LA PROFESSION	114
3. LA RÈGLEMENTATION DES COSMÉTIQUES	123
4. LES RISQUES PROFESSIONNELS	128
<b>CHAPITRE 10   LA DÉMARCHE QUALITÉ</b>	<b>133</b>
1. LA NOTION DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ	134
2. LA MISE EN ŒUVRE DE LA DÉMARCHE QUALITÉ	134
3. LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ	137
<b>CHAPITRE 11   LA CONCURRENCE ET LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR</b>	<b>145</b>
1. LES RÈGLES DE LA CONCURRENCE	146
2. LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR	147
<b>CORRECTIONS</b>	<b>157</b>